



Réserve Naturelle Régionale
MASSIF
PIBESTE-AOULHET



Création, fabrication et pose d'éléments scénographiques venant compléter
l'exposition existante de la maison de la réserve

Règlement de la consultation

SIVU du Massif du Pibeste-Aoulhet

Maison de la réserve
2 Bis Avenue du Lavedan
65400 Agos-Vidalos

Sommaire

1. CONTEXTE GENERAL DU MARCHE	3
1.1. Cadre général.....	3
1.2. Présentation du maître d'ouvrage	5
2. CLAUSES TECHNIQUES	6
2.1. Généralités et objectifs de la prestation	6
2.2. Déroulement et installation	6
2.2.1. Chronologie.....	6
2.2.2. Détail du rendu.....	6
3. CLAUSES ADMINISTRATIVES	13
3.1. Mode de passation du marché.....	13
3.2. Délai d'exécution et durée du marché.....	13
3.3. Variantes et Prestations supplémentaires ou alternatives	13
3.4. Devis et modalités de règlement.....	13
3.5. Pénalités de retard.....	13
3.6. Résiliation.....	13
3.7. Format de réponse	13
3.8. Critères de sélection des offres	14
3.9. Validité de l'offre	14
3.10. Juridiction compétente en cas de litige	14

1. CONTEXTE GENERAL DU MARCHE

1.1. CADRE GENERAL

Situé sur la commune d'Agos-Vidalos et correspondant à l'une des dix entrées de la réserve naturelle, la maison de la réserve propose une localisation idéale. L'équipe du SIVU dispose d'un outil de travail fonctionnel : accès routier, visibilité accrue, départ de sentier, point d'observation de la falaise aux vautours, grand Parking, salle d'exposition et espace de bureau suffisant.



La salle d'exposition

La maison de la réserve propose un espace scénographique de 70 m² accessible toute l'année aux visiteurs curieux, qui met en exergue le patrimoine naturel du massif.

Les espaces remarquables de la réserve

Déclinés en cinq volets, les différents espaces remarquables de la réserve naturelle sont mis en avant : forêts, rivières, pelouses et landes, falaises et cavités.

Chaque milieu se dévoile grâce au travail et la lecture de multiples artistes : du talent brut d'une illustratrice naturaliste aux regards avisés de photographes animaliers en passant par des commentaires succincts et pertinents.

Paroles d'habitants

La réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet met à l'honneur ses habitants et ceux qui agissent pour le territoire. Ces bigourdans de cœur nous parlent de leurs modes de vie harmonieux et responsables. Agriculteur, sportif, enseignant, artiste... tous témoignent par l'image et la parole. L'exposition regroupe vingt portraits de personnalités représentant la diversité du territoire ou chaque témoignage nous raconte l'histoire du territoire, ses évolutions et son avenir.



Cahier des charges pour la création, la fabrication et la pose d'éléments scénographiques venant compléter l'exposition existante de la maison de la réserve – 2019

1.2. PRESENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Le territoire du Massif du Pibeste-Aoulhet a été classé réserve naturelle régionale (RNR) le 9 février 2012. Initialement créé pour assurer la gestion de la réserve naturelle volontaire, le SIVU du Massif du Pibeste-Aoulhet a délibéré, le 10 mai 2012, pour poursuivre son activité en sollicitant la mission de gestion générale de la RNR. Ce syndicat intercommunal dispose des compétences administratives requises et de l'engagement des communes membres (Agos-Vidalos, Ouzous, Salles et Viger depuis 1989 ; Omex, Ossen et Ségus depuis 1997 ; Saint-Pé-de-Bigorre et Sère-en-Lavedan depuis 2004) pour mener à bien cette mission.

Le Conseil Régional, autorité compétente en matière de RNR, et le SIVU du Massif du Pibeste-Aoulhet ont signé la convention en date du 17 octobre 2012 nommant le SIVU gestionnaire de la RNR. L'objectif général de cette convention stipule que le SIVU est chargé d'assurer, sous le contrôle du Président du Conseil Régional, dans le respect de la réglementation et après avis du comité consultatif de la RNR, la conservation du patrimoine naturel. Pour mener à bien cet objectif, les missions confiées par la Région au SIVU du Massif du Pibeste-Aoulhet sont scientifiques, techniques, administratives, d'information, de sensibilisation et de communication.

Les renseignements complémentaires relatifs au présent cahier des charges peuvent être obtenus auprès de :

Frédéric Barbe
Conservateur
SIVU du Massif du Pibeste-Aoulhet
Maison de la réserve
2Bis avenue du lavedan
65 400 Agos-Vidalos
05/62/97/14/55
frederic.barbe@rnr-pibeste-aoulhet.com

2. CLAUSES TECHNIQUES

2.1. GENERALITES ET OBJECTIFS DE LA PRESTATION

L'objectif général de la mission est de perfectionner l'exposition de la maison de la réserve en apportant des améliorations aux carences identifiées, à savoir :

- Faible interaction entre le visiteur et l'exposition,
- Temps de visite trop court,
- Exposition manquant d'identité (ambiance sonore et lumineuse, sens de lecture) et de pédagogie,
- Absence de réalisme lié aux supports plats des éléments actuels,
- Besoin d'une signalétique sommaire indiquant la fonction du lieu.

La mission concerne le recrutement d'un prestataire capable d'être force de proposition pour l'aménagement de l'espace scénographique et de coordonner l'ensemble des étapes jusqu'à la mise en place du mobilier.

2.2. DEROULEMENT ET INSTALLATION

2.2.1. Chronologie

Le prestataire proposera un calendrier prévisionnel de déroulement de l'étude sur lequel figureront les étapes ainsi que les moments de concertation avec le SIVU. Ce calendrier respectera les délais d'exécution précisés dans les clauses administratives du présent cahier des charges.

Les grandes étapes de la prestation sont :

- Création du contenu,
- Fabrication des 5 modules et de l'opération « Aménagement générale »,
- Installation des mobiliers créés et de la signalétique.

2.2.2. Détail du rendu

Le SIVU souhaite que la réflexion aboutisse à la fabrication de modules en relations directes avec les grands milieux déjà présentés dans l'exposition. Ainsi, chaque module traitera d'un des cinq espaces remarquables : forêt, rivière, pelouse et lande, falaise et cavité.

La mission proposée se décompose en la fabrication de cinq modules mais aussi d'une sixième opération intitulée « Amélioration générale ».

Sachant que la salle d'exposition peut également être aménagée en salle de réunion, les nouveaux objets créés au sol devront être mobiles afin de pouvoir les stocker momentanément dans l'espace atelier de la maison de la réserve.

Les modules sont détaillés ci-dessous, leurs descriptions ne sont que des propositions permettant d'orienter la réflexion du prestataire.

Module Forêt

Nom de l'outil	Le Hêtre
Objectifs pédagogiques	<p>Montrer que l'arbre est support de vie</p> <p>Appréhender les 4 saison</p> <p>Sensibiliser sur les relations arbre, sol, et champignon</p>
Descriptif	<p>Hêtre d'environ 1 m de haut, avec une partie de l'arbre morte et l'autre vivante, sur roulettes, présentant de nombreuses caractéristiques :</p> <p>Trous pour nicher, trous pour se nourrir,</p> <p>Epiphytes (fougères dessus),</p> <p>Toiles d'araignées,</p> <p>Loge de pic maçonnée (avec un accès par le dessus),</p> <p>Noisette coincée dans l'écorce (cf. sitelle),</p> <p>Décollement d'une branche permettant d'observer des chauves-souris,</p> <p>Ecorce à soulever. Pic à attraper pour voir ce qu'il y a sous le trou. Perforations de pic avec dessous réseaux de galeries en surface et en profondeur</p> <p>Lucane Cerf-volant et Rosalie des alpes adulte et larve 1ere année + larve 4° année</p> <p>Champignons langue de bœuf</p> <p>Liaison mycorhizienne (radicelles + mycélium) avec en surface un champignon type amanite tue mouche</p> <p>4 branches : 1 par saison, feuilles à positionner par les visiteurs (feuilles, bourgeons, fruits)</p> <p>Côté sous terrain (ver de terre, limace...)</p> <p>Espèces individualisables : mélange d'espèces 3D et 2D.</p>

○ **Module Falaise**

Nom de l'outil	La falaise
Objectifs pédagogiques	<p>Appréhender la flore des falaises</p> <p>Appréhender la roche comme support de végétaux</p> <p>Montrer les conditions de vie difficile</p> <p>Montrer les adaptations des végétaux (verticalité, manque d'eau, forte luminosité...)</p> <p>Montrer la diversité des roches par le toucher</p> <p>Montrer le circuit de l'eau</p> <p>Aborder la minéralisation de l'eau</p>
Descriptif	<p>Mobilier design avec un pied unique sur roulettes,</p> <p>Falaises composées de différents types de roches (calcaire avec bloc de granite au pied avec affleurement de schiste),</p> <p>Chauve-souris en fissures,</p> <p>Œuf de vautour posé sur nid (duvet, branches),</p> <p>Racines qui rentrent dans la roche,</p> <p>Sédum, saxifrage, joubarbe, genévrier sabine, hêtre « bonsaï »,</p> <p>Voir le cheminement de l'eau, faire figurer le réseau karstique</p>

○ **Module Pelouse et estive**

Nom de l'outil	La cabane
Objectifs pédagogiques	<p>Montrer le pastoralisme comme maintien d'une biodiversité</p> <p>Montrer que l'activité pastorale est très ancienne et gagnée de la surface sur la forêt</p> <p>Montrer la dynamique de végétation</p> <p>Montrer les 4 types d'élevage (ovin, caprin, bovin, équin)</p>
Descriptif	<p>Cabane à construire avec des briques qui sont composées de 4 faces avec pour 3 faces des illustrations d'éléments indissociables de l'activité pastorale :</p> <p>Abreuvoir, source,</p> <p>Brebis lourdaise, vache blonde d'Aquitaine, cheval, chèvre alpine,</p> <p>Eleveur avec chien type Border collie,</p> <p>Fromage,</p> <p>Bâtiment de plaine, grange avec foin, cabane,</p> <p>Sel,</p> <p>Parc de tri,</p> <p>Héliportage,</p> <p>Piste,</p> <p>Vautour fauve.</p>

○ **Module Rivière**

Nom de l'outil	La rivière
Objectifs pédagogiques	<p>Montrer les éléments de charriage (rocher, galets, graviers, sable), Montrer les zones de frayère</p> <p>Montrer le lien entre présence des espèces et qualité de l'eau</p>
Descriptif	<p>Modules à tiroirs :</p> <p>Calotriton (larve y compris),</p> <p>Salamandre (larve y compris),</p> <p>Epreinte de loutre (+ odeur miel poisson),</p> <p>Ecrevisse à pattes blanches,</p> <p>Mollusques particuliers,</p> <p>Truite,</p> <p>Grenouille rousse,</p> <p>Desman + crotte,</p> <p>Invertébrés aquatiques (phryganes grossis en gravier ou en porte bois, eau en gelée et physique),</p> <p>Végétaux (mousses, fougères, lichens),</p> <p>Cinacle posé.</p>

○ **Module Cavité**

Nom de l'outil	La grotte
Objectifs pédagogiques	<p>Montrer l'existence d'espèces pouvant vivre dans les grottes</p> <p>Aborder les liens entre les espèces et leur milieu (hostile pour certain et protecteur pour d'autres)</p> <p>Découvrir avec les sens</p>
Descriptif	<p>Créer une cavité d'environ 4m³ avec :</p> <p>Maquette plafond de grottes avec stalactites et autres formes du calcaire sous terre, chauves-souris, araignées,</p> <p>Rideaux noirs permettant le passage du visiteur tout en occultant l'espace,</p> <p>Reproduction de dessins sur les murs de cavité déjà existants,</p> <p>Continuité du sol et du mur pouvant faire un trompe-l'œil (visuel et texture) donnant la sensation d'être dans une grotte.</p>

○ **Amélioration générale**

Dans le but d'harmoniser l'ensemble de l'espace scénographique et de gommer les dernières imperfections, quelques opérations sont à prévoir :

- Camouflage de la porte d'atelier. L'unique accès de l'atelier de la maison de la réserve se fait par la salle d'exposition. La dissimulation de cette porte vitrée par un élément de l'exposition sera proposée.
- Amélioration de la signalétique intérieure. Une identification visuelle des espaces de bureaux et d'exposition sera proposée ainsi qu'une information extérieure au bâtiment sur la présence de l'exposition.
- Création d'un jeu autonome à proposer aux visiteurs pour donner un sens à la lecture de l'exposition.

2.2.2.1. Réunions

Il appartient au prestataire de proposer le nombre de réunions qu'il pense nécessaire.

Pour chaque réunion, le prestataire devra :

- Préparer la réunion en lien avec le SIVU,
- Assurer l'animation de la réunion,
- Préparer les supports synthétiques pour les présentations,

- Rédiger un compte rendu de réunion qu'il transmettra par mail au SIVU, pour correction éventuelle dans un délai de deux semaines après la réunion.

2.2.2.2. Rapports d'étude et installation de l'exposition

Un rapport à mi-parcours sera présenté en novembre 2019.

L'ensemble des éléments composant l'amélioration de l'exposition permanente sera livré et installé.

L'ensemble des éléments seront la propriété du SIVU.

3. CLAUSES ADMINISTRATIVES

3.1. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Le marché est passé suivant une procédure adaptée.

Le maître d'ouvrage pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre et qui seront classés dans les 3 premiers candidats suite à l'appréciation de leur offre selon les critères de sélection cités dans le 2.10. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

3.2. DELAI D'EXECUTION ET DUREE DU MARCHÉ

Date limite de réponse : 1^{er} juillet 2019,

Date prévisionnelle de début de mission : 15 juillet 2019,

Date limite pour la livraison de l'étude : 31 mars 2020.

3.3. VARIANTES ET PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES OU ALTERNATIVES

Les concurrents doivent présenter une offre conforme au présent cahier des charges. Néanmoins, le prestataire pourra proposer les variantes qu'il jugera nécessaires au présent document, celles-ci devant être justifiées.

3.4. DEVIS ET MODALITES DE REGLEMENT

Le prestataire devra détailler les coûts de sa prestation.

Les paiements se feront sur présentation d'une facture détaillée par mandat administratif en respectant un délai global de 30 jours.

Un acompte de 30% du montant du marché pourra être versé à l'aboutissement du rapport de mi-parcours. Le solde sera versé à la livraison de l'ensemble des pièces concernant l'exposition demandée.

Le comptable assignataire chargé du paiement est :

Trésorerie d'Argelès-Gazost
7 passage du Parc
65400 Argelès-Gazost

3.5. PENALITES DE RETARD

Par dérogation à l'article 14 du CCAG- FCS, en cas de non-respect des délais annoncés par le candidat, du seul fait du prestataire, ce dernier encourt des pénalités de retard à 1/500ème du montant du marché par jour de retard.

3.6. RESILIATION

Les dispositions du chapitre 6 du CCAG-FCS s'appliquent.

3.7. FORMAT DE REPONSE

Les candidatures seront exclusivement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront adressées au responsable du marché en version papier en 1 exemplaire et en version informatique transférable par mail ou serveur d'envoi.

Les candidatures devront comporter les éléments suivants :

- Un acte d'engagement rempli et signé,
- Une présentation de l'offre technique et de la méthodologie utilisée,
- Une offre financière détaillée, qui présentera les coûts journaliers alloués aux différentes étapes,
- Le calendrier prévisionnel sur lequel figureront à minima les différentes phases, les réunions et les rendus correspondants,
- Un dossier de présentation de la société (nom, forme juridique, adresse et activité),
- Le nom, les coordonnées du responsable du dossier au sein de la société / agence / association,
- Les moyens humains, matériels et techniques pour la prestation,
- Les références du candidat sur des projets similaires si elles existent.

3.8. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Toute offre incomplète et reçue hors délai sera immédiatement rejetée.

Le respect des éléments du présent document est obligatoire.

Les critères retenus par la maîtrise d'ouvrage pour apprécier puis sélectionner les candidatures seront les suivants :

- Qualité technique de l'offre : note méthodologique, calendrier détaillé et adéquation des moyens et des compétences (70%),
- Prix (30%).

3.9. VALIDITE DE L'OFFRE

La durée de validité de l'offre est de trois mois à compter de la date limite de réception.

3.10. JURIDICTION COMPETENTE EN CAS DE LITIGE

Le Tribunal Administratif de Pau est le seul compétent pour tout règlement de litige.